Munster en bref mag'

Juillet 2011 | s'Menschterer Blättla | Ville de Munster

www.ville-munster68.fr

ÉDITORIAL

Chères Munstériennes, chers Munstériens,

Pour beaucoup, l'été est la période des vacances et l'occasion de lever le pied ! Pour d'autres, c'est le moment de mettre un coup de collier supplémentaire, notamment pour accueillir comme il se doit les vacanciers qui ont fait le choix judicieux de venir en Alsace, et en particulier dans notre belle vallée de Munster !

À tous les Munstériens, en vacances ou au travail, je propose de montrer que les Alsaciens sont accueillants et qu'ils sont les meilleurs hôtes. C'est tous ensemble que nous pourrons développer dans notre belle vallée cet atout économique qu'est le tourisme, sous toutes ses formes. Un challenge renouvelé chaque année dans la joie et la bonne humeur. Merci à tous et bon été, laborieux ou en vacances !

Liawi Menschterer,

Wahrend'm Sommer, wo jetzt àfàngt, düan mànchi Litt ìn Feria geh ; ànderi sìnn àn der Arwet, fer die Tùrischta ìn ùnserem scheena Tàl za empfànga. An àlla Menschterer schlàw'ich vor za zeiga, dàss die Elsasser die beschta Gàschta sìnn. Mìtnànder kenna mìr àlla a so dr Turismus entwìckla !

Pierre DISCHINGER
Maire de Munster

TRAVAUX D'ÉTÉ

Le printemps et l'été sont propices au lancement des travaux : certains sont déjà achevés, comme l'entretien de la chaussée de la rue de Lattre, à l'initiative du Département ; ou la démolition de la barre de l'ancien collège par la Communauté de Communes. Ce bâtiment était trop difficile à valoriser en l'état et le terrain nu devrait trouver plus facilement preneur(s).

D'autres chantiers sont en cours, comme l'extension de l'hôpital Loewel : un projet majeur issu de la fusion de l'hôpital même avec le « centre de cure » de Haslach. Ce nouvel ensemble permettra de garantir à Munster le nombre de places offertes aux patients et aux résidents, ainsi que celui des postes de travail. Le projet avait été présenté lors de la réunion publique du 22 juin.

D'autres travaux débuteront en septembre et seront présentés en détails dans le prochain *MunsterMag* ainsi que lors d'une réunion publique le **15 septembre 2011, salle de la Laub à 19 h** : l'assainissement du Untermoenchberg et la construction du nouveau parking à la gare.

L'hôpital Loewel

UN BASSIN RÉNOVÉ AU PARC HARTMANN

Une nouvelle étape de l'aménagement du parc a été franchie : un pavage de qualité a été posé autour du bassin et de l'éclairage supplémentaire a été installé autour du monument aux Morts et des stèles à proximité. Le bassin va pouvoir être remis en eau dès cet été. Les Services Techniques de la Ville ont notamment œuvré pour la mise en place d'un arrosage automatique, la réfection des gazons et l'encadrement en granit du bassin.

Les travaux au parc avaient débuté par un éclaircissement des végétaux en 2007, suivi de la réfection du kiosque, et début 2011, de la mise en place d'une couche de calcaire jaune sur les allées principales du parc, renforçant ainsi sa luminosité. Pour conserver l'aspect géométrique et rectiligne de ses allées, le service des Espaces Verts a mis en place des lisses (baguettes métalliques qui délimitent la partie engazonnée) à leurs abords. Les travaux s'achèveront en 2012 par la réfection des petites allées.

TRAVAUX RUE DU GÉNÉRAL DE LATTRE

Le Conseil Général a refait la « couche de roulement », c'est-à-dire la couche supérieure, de la rue du Général de Lattre, qui est classée voirie départementale. Ces travaux relèvent de l'entretien courant, et ne dispenseront vraisemblablement pas à long terme d'une rénovation plus importante.

La Ville a pris en charge des travaux préparatoires, comme la mise à niveau des bouches à clés qui permettent à chaque habitation d'être desservie en eau. La Ville a également réalisé les passages piétons avec de la résine blanche. Un passage supplémentaire a d'ailleurs été implanté entre la rue Henri Hartmann et l'entrée du parc de la Fecht.

DES TROTTOIRS REFAITS

Comme chaque année, le budget de la Ville prévoit la réfection de trottoirs vétustes. Cette année ont été aménagés des trottoirs de la rue du Hohneck, ainsi que les traversées piétonnes au niveau de la rue des Chaudronniers et de la rue du Dôme, ce qui facilitera l'accès à l'église protestante.

PLAQUES DE RUES EN ALSACIEN

Les nouvelles plaques de rues munstériennes sont dorénavant bilingues.

LES ESPACES VERTS AU COMPLET

Josiane Boesch-Nedelec et Florent Fondimare ont rejoint les services municipaux en mai 2011, en remplacement d'Edmond Lange et de Claude Muller qui ont fait valoir leurs droits à la retraite.

PRÉVENTION ROUTIÈRE

La Police Municipale s'engage pour la prévention routière auprès des jeunes. Suivant un projet défini par Monique Martin, adjointe au Maire, Marc Schott, agent de Police Municipale formé spécifiquement, est intervenu auprès de jeunes inscrits au périscolaire allant du CE1 au CM2. En compagnie d'accompagnateurs, il leur a montré comment faire du vélo de façon prudente et responsable.

MOINS ON FAIT DE BRUIT, MIEUX ON S'ENTEND !

La plupart des Munstériens sont attentifs à la tranquillité de leurs voisins et nous les en remercions. Pourtant, il suffit parfois d'un abus pour gêner durablement : voitures, télévisions, chaînes Hi-Fi, chiens aboyant à tout va… Petit rappel sur « les bruits qui courent sur le bruit » : le tapage diurne est interdit au même titre que le tapage nocturne, il n'existe pas de règle distinguant les périodes avant et après 22 h. Et la loi ne prévoit pas de soirée bruyante autorisée une fois par mois comme certains le croient… Pour ne pas incommoder vos voisins, pratiquez les activités bruyantes (électroménager, tondeuse...) aux horaires les moins dérangeants. Merci à tous.

ÉCONOMISONS L'EAU

Depuis le début 2011, les précipitations sont faibles à Munster, comme ailleurs. Notre Ville dispose d'un réseau sain, grâce aux investissements importants réalisés au cours des dernières décennies, tant au niveau de l'alimentation que des canalisations. Le pompage d'eau situé à Ampfersbach permet en l'occurrence de compenser la production des sources, qui est plus faible cette année qu'à son habitude.

Une situation qui n'est pas encore inquiétante. Si la sécheresse venait à se renforcer, les Munstériens seraient toutefois incités à réduire leur consommation. Les économies d'eau sont d'ailleurs conseillées toute l'année, aussi bien pour économiser un bien précieux, que pour réduire sa facture : laver moins souvent sa voiture, arroser moins son jardin et plutôt en soirée lorsque l'évaporation est moindre, ne pas laisser de robinet ouvert inutilement… Vous pourrez découvrir toutes les techniques pour économiser l'eau lors du prochain salon *Natur'enVie*.

FACTURES D'EAU

Le nouveau système de facturation de l'eau, consécutif à la mise en place de la radiorelève, est entré en fonction. Ces premières factures « nouvelle version » sont arrivées dans vos boîtes aux lettres le 10 mai dernier, un peu plus tard que prévu du fait de la mise en place du système.

Trois factures sur consommation réelles sont dorénavant établies par an : en avril, septembre et décembre. Vous pouvez opter pour le règlement de vos factures par prélèvement automatique à échéance sur votre compte bancaire ou postal. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service de l'eau de la Ville au **03 89 77 32 98**.

EXPRESSION LIBRE des groupes d'élus minoritaires du Conseil Municipal

L'Energie aux Suisses !! L'énergie deviendra de plus en plus chère. Et on laisse vendre à des capitaux suisses les centrales hydroélectriques de Hartmann ! Quelle erreur ! C'est dans ce domaine que la ville devait investir pas à la maison du fromage sur Gunsbach !

Le groupe « Pour Munster »
Serge Geisert, Mireille Mangeney, Jean-Louis Hoffet

Le Code Général des Collectivités Territoriales, l'article L. 2121-27-1 dispose que :

« Dans les communes de 3500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies dans le règlement intérieur. »

Responsable de la publication : Pierre Dischinger, Maire de Munster. **Rédacteur en chef :** Jean-François Wollbrett, adjoint au maire de Munster.
Remerciements pour leur collaboration à ce numéro : les agents de la Ville de Munster. **Ce journal**, distribué gratuitement, a été tiré à 2 800 exemplaires.
Impression : Lefranc, Munster (label Imprim'Vert). **Crédits photographiques :** toutes photographies Mairie de Munster, sauf mentions contraires.
Mairie de Munster : 1 place du Marché - 68140 Munster - 03 89 77 32 98 - www.ville-munster68.fr - mairie@ville-munster68.fr

FÊTE NATIONALE

Le défilé citoyen du 13 juillet partira comme les années précédentes du porche du *Bàssial* et comptera dans ses rangs des représentants des nombreuses associations et du corps de sapeurs-pompiers (formation du cortège à partir de 21 h). Via la rue Saint-Grégoire et la Grand-rue, il aboutira au parc Schweitzer, d'où sera tiré le feu d'artifice, qui sera cette année agrémenté d'une animation musicale. Les bals citoyens des pompiers et du Karaté Club permettront ensuite de fêter dans une atmosphère fraternelle et chaleureuse.

COURSE DE BROUETTES

Nouveau parcours, nouvelle organisation des stands de ravitaillement, participation de représentants de la commune jumelée d'Ihringen : la 4ème édition de la désormais célèbre Course de Brouettes sera cette année encore l'occasion de franches rigolades sur fond d'esprit d'équipe, de solidarité et d'intergénérationnalité. N'oubliez pas que la décoration d'une brouette pour le tour d'honneur et le mélange des âges dans l'équipe apportent un maximum de points ! Règlement de course, renseignement et inscriptions disponibles sur le site **www.ville-munster68.fr** et à l'accueil de la mairie. Pensez à constituer vos équipes et à vous inscrire rapidement (nombre d'équipes limité). Top départ pour le tour d'honneur le samedi 30 juillet à 20 h 30, quartier du Badischhof.

FÊTE DE LA TRANSHUMANCE

Cette année, les traditions marcaires seront célébrées dans toute la vallée un mois durant, entre le 11 septembre et le 18 octobre. C'est Munster qui donnera le coup d'envoi le 11 septembre, avec un marché paysan, des expositions consacrées au patrimoine agricole et aux traditions populaires (photographies, costumes, outils et objets), une mini-ferme, des démonstrations de fabrication de munster, la réunion du Chapitre de la Confrérie Saint-Grégoire, des cors des alpes, un repas en commun à la salle des Fêtes, et bien entendu le défilé du troupeau à travers la ville l'après-midi. N'hésitez pas à revêtir votre tenue marcaire pour découvrir les animations proposées tout au long de cette journée authentique et sympathique !

AIDES À LA PERSONNE

L'association APAMAD est installée à Munster 11 rue Saint Grégoire : elle propose des services à la personne comme l'aide au ménage, au repassage, aux courses… Un service d'auxiliaires de vie s'adresse aussi à ceux qui rencontrent des difficultés au quotidien : aide au lever, au coucher, à la toilette. Les tarifs sont adaptés aux revenus et des aides financières sont possibles.

Renseignements : **03 89 32 78 78** ou **www.apamad.fr**

PHARMACIES DE GARDE

Comment joindre une pharmacie de garde les week-end et les jours fériés ? Appelez le **32 37** : une messagerie vous demande votre code postal et l'heure à laquelle vous désirez vous rendre à la pharmacie avant de vous indiquer la plus proche, le nombre de kilomètres à parcourir et les horaires d'ouvertures. Coût : 34 cts/min.

SÉCURITÉ

Dans le cadre du plan d'action de lutte contre les cambriolages, durant votre absence (congés d'été), les services de gendarmerie et de la police municipale peuvent effectuer des rondes de surveillance au niveau de votre résidence.

Formulaire d'inscription à remplir au préalable auprès des services de la gendarmerie ou de la Police Municipale.

MUNSTER S'ANIME

La Course de Brouettes
30 juillet 2011
La fête de la Transhumance
11 septembre 2011
Le salon Natur'enVie
(consacré à l'eau)
4 > 6 novembre 2011